

Image not found or type unknown



Ouverture d'un filiale ou succursale

Par **Emily_old**, le **21/06/2007** à **11:45**

Bonjour,

je vis et travaille en Angleterre avec mon conjoint qui est irlandais. Il est ingénieur robotique et a monté une petite société avec une vingtaine d'autres personnes il y a 3/4 ans. Cette société fait surtout de la recherche appliquée et conçoit des systèmes robotiques.

Il désire pouvoir travailler depuis la France et peut-être ouvrir un bureau en France en succursale ou filiale, ou, dans un 1er temps il serait la seule personne à y travailler. Nous aimerions savoir quelle est la meilleure solution point de vue impôts/taxes/droits (pour lui-même et sa société): travailler depuis la France en expat, ouvrir une succursale ou filiale etc...

En vous remerciant par avance.

Par **hanan**, le **27/06/2007** à **11:23**

bonjour,

je vous avouerais que je ne connais pas les taux d'impositions en vigueur en Angleterre... si vous pouvez me les fournir (taux impôt sur les sociétés, et taux pour les personnes physiques), je pourrais vous répondre plus concrètement